

Vendredi 3 juin 2016

## **BAS-CHABLAIS**

### **La desserte d'Hermance assurée par le TADispo à partir du 13 juin 2016**

**A partir du lundi 13 juin 2016, le service de transport à la demande du Bas-Chablais (TADispo) desservira l'arrêt de la ligne E des transports publics genevois (TPG) à Hermance. Le départ et le retour des usagers pourront se faire à différents arrêts des communes d'Excenevex, Yvoire, Nernier, Messery et Chens-sur-Léman. Ce service spécifique sera assuré entre 7h et 20h.**

Les usagers pourront être récupérés à l'arrêt le plus proche de leur domicile, puis être déposés et récupérés à Hermance. Cette extension de l'offre de service, qui sera expérimentale jusqu'au 31 décembre 2016, répond à un besoin nouveau. La commune suisse d'Hermance a en effet depuis peu réorganisé et réglementé son offre de parkings. En empruntant le TADispo, les usagers n'auront plus de souci de stationnement. Pour l'occasion, l'amplitude horaire a été adaptée : ils pourront faire appel au service du lundi au vendredi de 7h à 20h, alors que les mini-bus circulent sur les communes du Bas-Chablais entre 9h et 18h.

**Les arrêts desservis** pour se rendre à Hermance seront les suivants :

Excenevex : Chef-Lieu et La Pinède / Yvoire : Mairie et Les Mottes / Nernier : Chef-Lieu / Messery : Verêt, Mairie et Repingeons / Chens-sur-Léman : Fichards, Chef-Lieu, Vereitre, Lagraie et Sous-Cusy.

#### **Le TADispo, comment ça marche ?**

Le TADispo est un transport collectif qui fonctionne toute l'année, du lundi au vendredi de 9h à 18h non-stop (sauf jours fériés). Deux minibus de 8 places sont dédiés à ce service, qui est accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite. Chacun en bénéficie aux horaires souhaités, en fonction des plages disponibles. Une réservation est toujours nécessaire :

- 1/ **Appelez le 0810 00 88 39 ou le 04 50 74 49 96**
- 2/ Inscrivez-vous au service (gratuit et obligatoire)
- 3/ Réservez votre transport à l'heure qui vous convient.
- 4/ Rendez-vous à l'arrêt au plus tard 5 min avant l'horaire convenu

Tarifs : 3€ ticket à l'unité / 20€ le carnet de 10

Les titres de transport sont vendus à bord du véhicule (les cartes bancaires ne sont pas acceptées).

*Le TADispo est proposé et financé par la Communauté de communes du Bas-Chablais, avec la participation du Conseil départemental de Haute-Savoie.*